

Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge

ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Prenez la parole !



PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

du 22 janvier au 24 février 2007

Permanences :

En mairie de Juvisy-sur-Orge
le 22 janvier et le 24 février 2007
de 9 h 00 à 12 h 00
et le 14 février 2007
de 14 h 00 à 17 h 00

En mairie d'Athis-Mons
le 29 janvier et le 19 février 2007
de 14 h 00 à 17 h 00

Les objectifs du projet :

- ◆ Améliorer les correspondances entre les gares routières, la gare ferroviaire et le futur tramway Villejuif - Juvisy.
- ◆ Faciliter les déplacements des voyageurs sur le site.
- ◆ Développer l'information voyageurs sur le pôle.
- ◆ Favoriser l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Un dossier et un registre d'enquête seront mis à la disposition du public dans les mairies de Juvisy-sur-Orge et d'Athis-Mons.

L'enquête publique a pour objet d'informer le public et de recueillir ses avis et suggestions. A l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur examine les observations consignées dans les registres, établit un rapport d'enquête et formule un avis qu'il transmet au préfet.

Le préfet prend alors une décision concernant la suite à donner au projet. La présente enquête a pour objet la Déclaration d'Utilité Publique du projet de Grand Pôle Intermodal de Juvisy-sur-Orge.

Si à l'issue de l'enquête, la déclaration d'utilité publique est prononcée, elle permet au maître d'ouvrage d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation du projet.